

Analyse Métier

Les auxiliaires de vie sociale

En Région Centre - Val de Loire

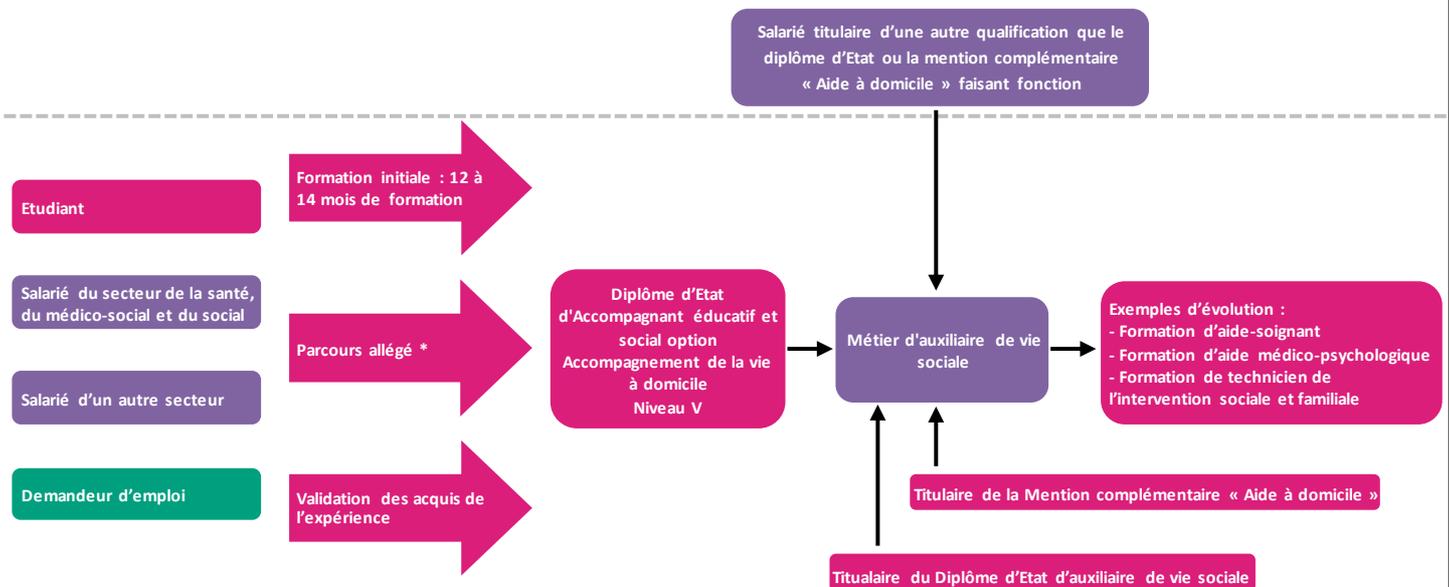


La profession en quelques mots

« L'auxiliaire de vie sociale réalise une intervention sociale visant à compenser un état de fragilité, de dépendance ou de difficultés dû à l'âge, la maladie, le handicap ou les difficultés sociales par une aide dans la vie quotidienne. Il favorise ainsi le maintien de la personne au domicile et évite son isolement. Il veille à la préservation ou à la restauration de l'autonomie de la personne et l'accompagne dans sa vie sociale et relationnelle. Il intervient auprès des familles, des enfants, des personnes en difficulté de vie ou en difficulté sociale, des personnes âgées, malades ou handicapées. Il réalise cette intervention au domicile, lieu de résidence privative (habituel ou de substitution) de la personne aidée, et l'accompagne dans son environnement proche. L'auxiliaire de vie sociale, s'il dispose d'une certaine autonomie dans son intervention, inscrit son action dans le cadre d'un projet individualisé contractualisé avec la personne et dans le cadre des missions qui lui sont confiées par l'encadrement. Il contribue à l'amélioration de la qualité du service et travaille en liaison étroite avec les autres intervenants à domicile, les institutions sanitaires, sociales et médico-sociales. »

(Annexe 1 de l'arrêté du 4 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale)

Illustration des parcours pour accéder à la profession d'auxiliaire de vie sociale



* Personnes concernées :

- les candidats VAE ayant validé partiellement leur diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale et qui accèdent à la formation pour valider les modules manquants
- les personnes déjà titulaires d'un diplôme à leur entrée en formation et qui de fait, bénéficient d'une dispense ou d'un allègement pour certains modules : titulaires du titre professionnel assistant de vie ou assistant de vie aux familles, du certificat Employé familial polyvalent suivi du Certificat de qualification professionnelle assistant de vie devenu certificat Employé familial – Assistant de vie dépendance, du BEP Carrières sanitaires et sociales ou BEP Accompagnement, soins et services à la personne, du CAP petite enfance, du CAP Employé technique de collectivité ou CAP assistant technique en milieu familial ou collectif, du BEP d'assistant animateur technicien, du BEP Agricole option Services spécialité services aux personnes, du CAP agricole option services en milieu rural, du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique, du diplôme d'Etat d'aide-soignant, du diplôme d'Etat d'assistant familial, du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture.

Un cursus de formation réformé

Un nouveau diplôme d'Etat du champ social est entré en vigueur pour les nouvelles promotions inscrites à la rentrée 2016 : le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social (D.E AES)

Ce cursus de formation de niveau V, d'une durée de 12 à 14 mois, couvre trois spécialités avec un tronc commun :

- Accompagnement de la vie à domicile, en remplacement du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale (D.E AVS),
- Accompagnement de la vie en structure collective, qui remplace le diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique (D.E AMP),
- Accompagnement à l'éducation inclusive et à la vie ordinaire, qui permet aux auxiliaires de vie scolaire d'obtenir une certification.

6 instituts de formation pour 610 places en région Centre-Val de Loire

Les instituts qui proposaient les deux anciens diplômes (D.E AVS et D.E AMP) se sont reconvertis en adaptant leur offre de formation au référentiel de cette nouvelle certification.

Les trois spécialités sont systématiquement proposées conjointement, les étudiants devant faire leur choix après avoir intégré le cursus.

Ainsi, ce sont 6 instituts répartis sur la région qui dispensent le D.E AES : l'Institut de Travail Social et l'Institut Régional des Formations Sanitaires et Sociales à Tours, l'Ecole Régionale de Travail Social à Olivet, FORMA SANTE à Orléans, le GRETA BERRY et l'OTDIF à Châteauroux. Des formations délocalisées viennent compléter le maillage territorial à Bourges, Chartres, Blois et Tours.

La capacité d'accueil totale est de 610 places* dont une partie est financée par le Conseil régional dans le cadre de son programme régional de formation. L'inscription sur les places restantes n'est possible que pour les candidats ayant trouvé une prise en charge financière.

Plusieurs parcours possibles pour obtenir le diplôme d'Etat

Le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social est accessible par un cursus de formation complet dont la voie de l'apprentissage, par un cursus partiel, ou par la voie de la validation des acquis de l'expérience.

* : Cumul des places autorisées en région pour les deux anciens diplômes d'Etat (D.E AVS et D.E AMP).

Les sources de données habituellement mobilisées pour présenter les effectifs et le profil des apprenants ne permettent pas de distinguer parmi les effectifs en formation du D.E AES ceux qui ont opté pour la spécialité « Domicile » ; de fait les constats posés ici sur ce nouveau référentiel concernent les trois spécialités.

372 apprenants inscrits en 2017

A la rentrée 2017, 372 personnes ont suivi la formation d'accompagnant éducatif et social. La première vague d'apprenants sur le nouveau cursus de formation a été composée de 219 personnes à la rentrée 2016.

Des étudiants avec des caractéristiques marquées

- Un profil de salariés : 56% des étudiants en formation d'AES ont déclaré être en situation d'emploi avant leur entrée en formation : 39% travaillant dans le secteur sanitaire, social ou médico-social et 16% dans un autre secteur d'activité.

- Des étudiants déjà diplômés à l'entrée en formation : bien que l'accès à une formation de niveau V ne nécessite pas de conditions particulières, 49% des apprenants sont entrés en formation avec un niveau d'étude équivalent ou supérieur au baccalauréat et 49% avec un niveau V donc équivalent au diplôme d'Etat préparé.

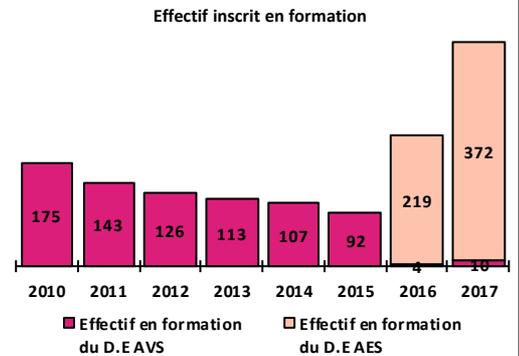
- Des effectifs originaires de la région : 88% habitaient la région Centre-Val de Loire avant leur entrée en formation (la moyenne des filières sociales étant de 72%).

(Source : Enquêtes Ecoles 2017 - Formation d'accompagnant éducatif et social - DREES - DRDJSCS)

Les premiers accompagnants éducatifs et sociaux diplômés d'Etat en 2017

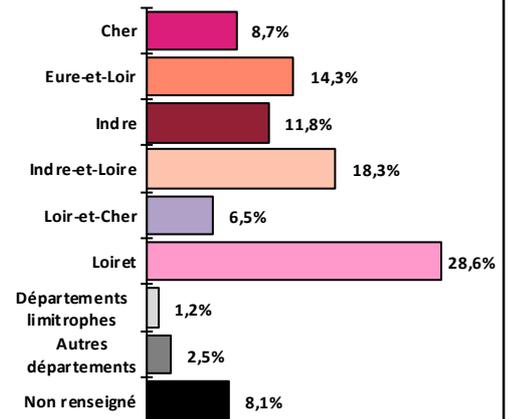
2017 est la première année où la nouvelle certification a été délivrée. Ce sont ainsi 96 personnes (88 issues d'un cursus initial et 8 d'un cursus VAE) qui se sont vues attribuer le diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social, pour 107 candidats présentés soit un taux de réussite de 90%.

En parallèle, les dernières vagues du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ont eu lieu avec 47 nouveaux diplômés sur le territoire régional.



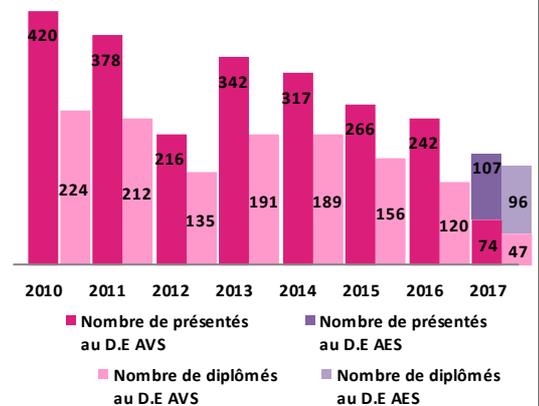
Source : DREES - DRDJSCS - Enquête Ecole

Répartition des effectifs en formation du D.E AES selon l'origine géographique



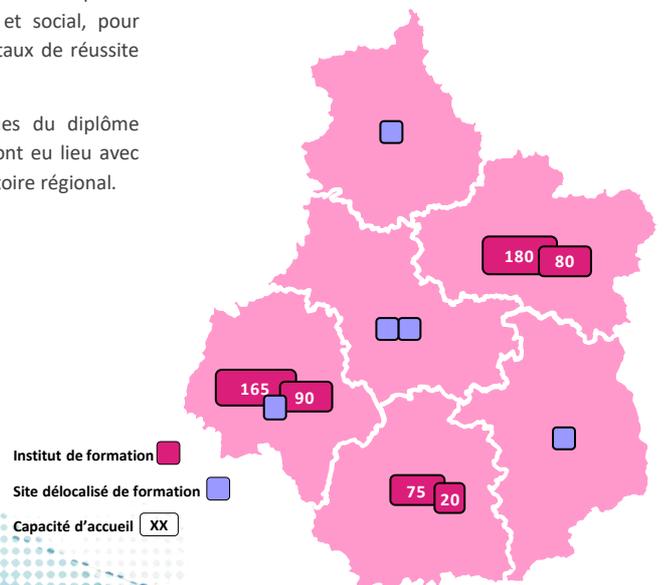
Source : DREES - DRDJSCS - Enquête Ecole 2017

Nombre de candidats présentés et reçus au diplôme d'Etat



Source : DRDJSCS

Sites de formation et capacité d'accueil autorisée



Le métier d'auxiliaire de vie sociale est intégré à la profession (PCS) « Aide à domicile, aide-ménagère, travailleuse familiale ». Les caractéristiques de l'emploi seront donc abordées en étudiant cette PCS, conformément à la nomenclature INSEE.

17 200 professionnels en exercice

17 208 professionnels de l'intervention à domicile exercent leurs activités sur les différents territoires de la région Centre-Val de Loire. Ils travaillent en majorité dans le Loiret (3 744 professionnels) et en Indre-et-Loire (4 764) (Source : INSEE-DADS 31/12/2015).

En 5 ans, l'effectif régional a légèrement diminué, -0,6% (Source : RP 2010 et 2015).

Ce sont des emplois dits «présentiels», la majorité travaillant en région y vivent également : 94% résident sur l'un des six départements.

Cette profession fait partie des filières sociales les plus féminisées avec 95% de femmes dans les effectifs.

4 300 départs en retraite d'ici 10 ans

Avec 25% d'effectifs âgés de 55 ans et plus, les employeurs de la région vont voir partir en retraite près de 4 300 personnes dans les dix prochaines années. Les flux de départs attendus à court terme (pour les 60 ans et plus) représentent environ 1 900 salariés.

Néanmoins, rappelons que certains de ces emplois sont occupés en seconde partie de carrière et que, de fait, ces salariés sont arrivés sur ces postes tardivement, ce qui implique un vieillissement plus rapide de ces professions.

Cependant, 1/5 des salariés ont moins de 35 ans, ce qui laisse espérer un relatif rajeunissement sous réserve que les jeunes recrutés restent dans ce type d'activité.

Le secteur médico-social et social, principal employeur

Ces professionnels sont employés pour 78% d'entre eux par des structures médico-sociales et sociales dont fait partie l'aide à domicile.

En terme de typologie d'employeurs, le champ associatif en emploie près de la moitié, le particulier-employeur près de 21%, la fonction publique (Etat et territoriale) 16% et le secteur marchand moins de 10%.

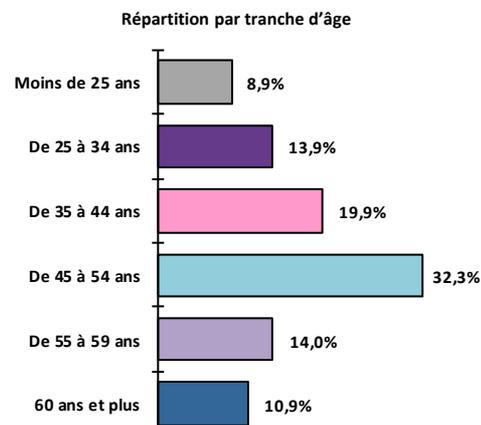
Du temps partiel mais en CDI

Les activités d'intervention à domicile génèrent par nature des emplois à temps partiel, 17% seulement des aides à domicile étant à temps complet.

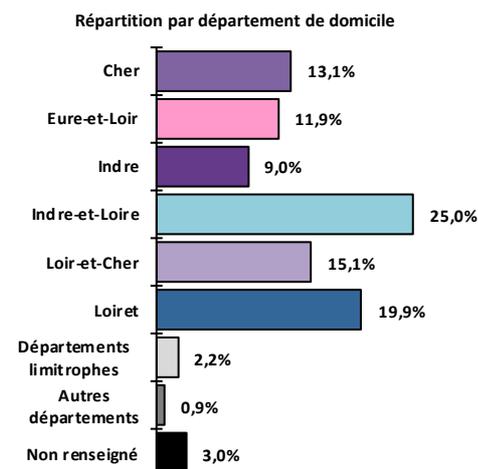
Afin de concilier temps de vie personnel et vie professionnelle, une partie de ces salariés peut avoir choisi d'occuper un poste à temps partiel.

Il est aussi possible que certains cumulent un autre emploi, ce qui leur permet in fine de travailler à temps plein.

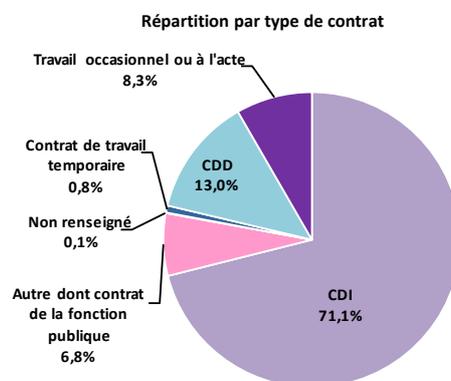
Le CDI reste enfin le contrat le plus répandu, 71% des effectifs salariés concernés.



Source : INSEE - DADS 2015 - Fichier « Salariés »



Source : INSEE - DADS 2015 - Fichier « Salariés »

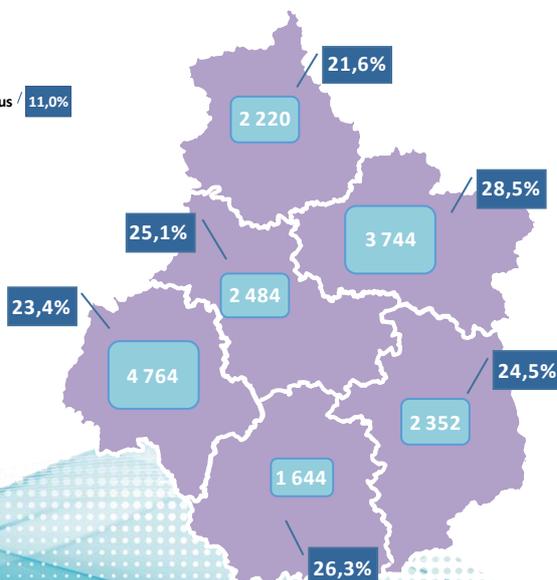


Source : INSEE - DADS 2015 - Fichier « Salariés »

Répartition départementale et part des effectifs de 55 ans et plus

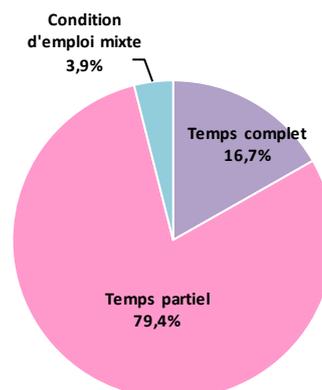
Effectif salarié au 31/12/2015 : 2 640

Dont part des effectifs âgés de 55 ans et plus : 11,0%



Source : INSEE - DADS 2015 - Fichier « Salariés »

Répartition des par temps de travail



Source : INSEE - DADS 2015 - Fichier « Salariés »

D'importants besoins en recrutement

2 637 offres d'emploi ont été enregistrées en 2017 par les services de Pôle emploi sur les métiers d'assistance auprès d'adultes, qui comprennent les métiers d'auxiliaire de vie sociale, d'assistant de vie, d'auxiliaire de gérontologie et d'employé familial.

Depuis 2010, le volume d'offres enregistrées a presque doublé. Néanmoins, sur cette période, 3 cycles ont pu être observés :

- 2010-2012 avec une hausse des flux d'offres enregistrés,
- 2012-2014 qui présente un repli en raison peut-être des vagues de recrutement précédemment conduites,
- 2015-2017 qui apparaît comme une période particulièrement active pour les recruteurs. Près de 1 000 offres supplémentaires ont été enregistrées entre 2014 et 2015 et depuis, le nombre de postes à pourvoir ne décroît pas.

Des profils principalement recherchés par l'aide à domicile

60% des offres enregistrées émanent du secteur d'activité de la santé humaine et de l'action sociale, les services d'aide à domicile à destination de publics âgés ou/et handicapés étant les principaux recruteurs avec 47% des offres déposées sur ce type de métiers.

Les services ayant un spectre d'intervention plus large que les publics en état de dépendance (classés d'après la nomenclature INSEE dans « Autres services personnels ») représentent près d'un tiers des offres.

Des perspectives d'emploi durables

73% des offres d'emploi sont proposées en CDI en 2017, en forte progression puisqu'en 2010 leur part avoisinait les 39% des offres collectées.

Jusqu'en 2014, les contrats courts (d'une durée inférieure à 4 mois) représentaient en moyenne 1/3 des offres collectées ; cette caractéristique presque structurelle de la typologie des offres pouvait refléter une situation financière tendue des employeurs qui, de fait, ne s'engageaient pas dans des recrutements durables ou alors des besoins ponctuels pour renforcer les équipes en poste.

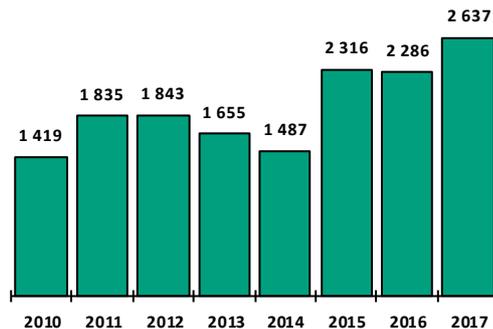
Aujourd'hui, leur poids a diminué, et en lien avec la forte hausse des offres déposées, les CDI ont été multipliés par 3,5 depuis 2010.

Des tensions récurrentes sur les métiers de l'aide à domicile

Dans les enquêtes de besoins en main d'œuvre (BMO) de Pôle emploi, les recruteurs font état de fortes difficultés pour aboutir aux recrutements sur les métiers d'aides à domicile et d'aides ménagères, et ce depuis plusieurs années.

Sur les projets prévus au cours de l'année 2018, 87% étaient annoncés difficiles à réaliser, la moyenne régionale toutes familles de métiers confondues s'élevant à 49%.

Offres d'emploi enregistrées ⁽¹⁾ sur le ROME K1302 - Assistance auprès d'adultes



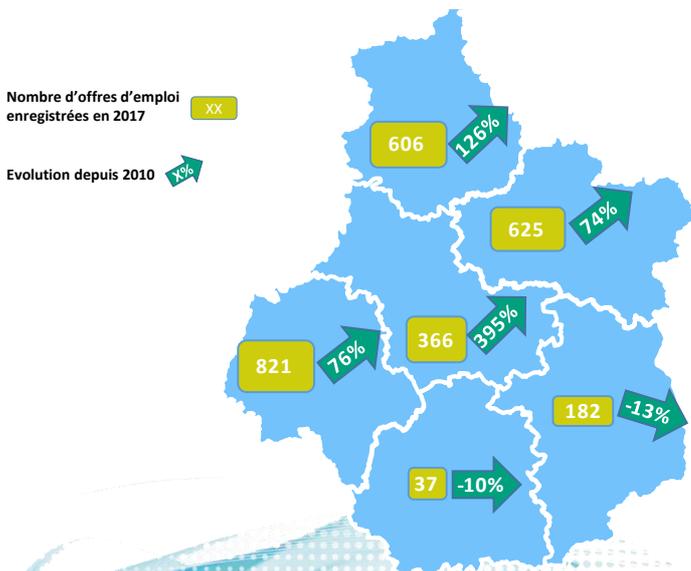
Source : DARES - Pôle emploi

Principaux recruteurs ⁽¹⁾ en 2017 sur le ROME K1302 - Assistance auprès d'adultes

	Poids des OEE
Aide à domicile	47%
Autres services personnels n.c.a.	28%
Action sociale sans hébergement n.c.a.	6%
Activités des ménages en tant qu'employeurs de personnel domestique	4%
Nettoyage courant des bâtiments	2%
Hébergement médicalisé pour personnes âgées	2%
Autres activités du secteur "Santé et Action sociale"	6%
Autres secteurs	5%

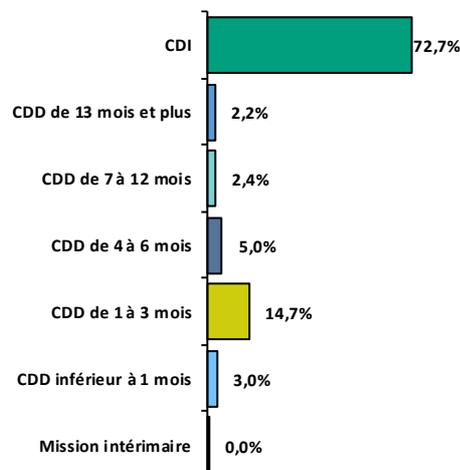
Source : DARES - Pôle emploi

Répartition des offres d'emploi enregistrées ⁽¹⁾ en 2017 par Pôle emploi sur le ROME K1302 - Assistance auprès d'adultes et tendance d'évolution



Source : DARES - Pôle emploi

Répartition des offres d'emploi enregistrées ⁽¹⁾ en 2017 sur le ROME K1302 - Assistance auprès d'adultes par type de contrat

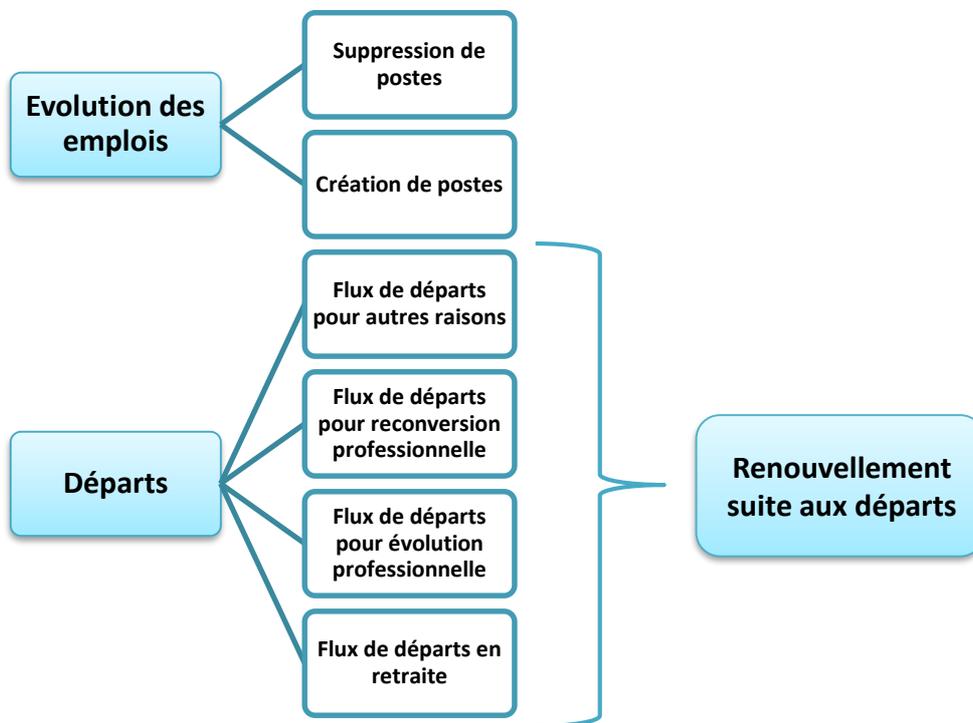


Source : DARES - Pôle emploi

⁽¹⁾ : Les offres d'emploi sont les offres collectées par Pôle emploi auprès des entreprises.

Un début de prospective...

Variables influant le volume des effectifs



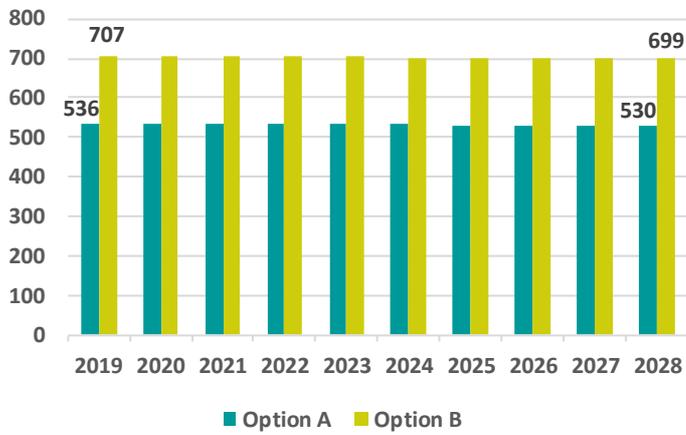
	Scénario 1 : Poursuite des tendances passées	Scénario 2 : Croissance modérée	Scénario 3 : Stabilité	Scénario 4 : Décroissance
Estimation de croissance des postes	0,1% de suppression / an	0,2% de création / an	0,0% de création / an	1,5% de suppression / an
Estimation des départs en retraite	2,3% de départs en retraite / an Considérons que les départs en retraite des effectifs de 55 ans et plus s'échelonnent sur les 10 prochaines années de manière uniforme.			
Estimation des départs hors retraite	Option A : 1% de départs hors retraite / an Option B : 2% de départs hors retraite / an			
Renouvellement de postes	100% Considérons que tous les départs seront remplacés.			

NB : Le métier d'auxiliaire de vie sociale est intégré à la profession (PCS) « Aide à domicile, aide-ménagère, travailleuse familiale » d'après la nomenclature INSEE.
Le modèle de projection se basant sur ce champ, les besoins en recrutement présentés ci-après concernent cette PCS et non uniquement le métier d'auxiliaire de vie sociale.

Projection des besoins annuels de recrutement

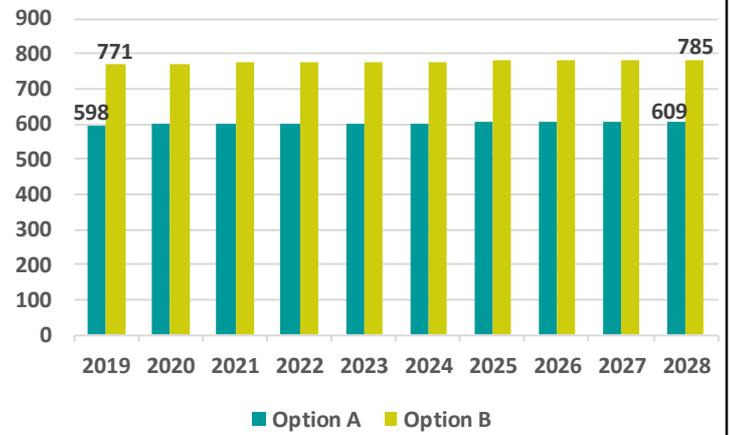
SCENARIO 1

Poursuite de tendances



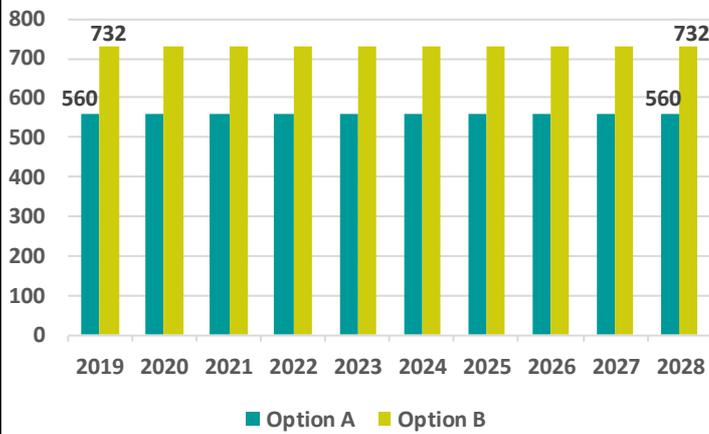
SCENARIO 2

Croissance modérée



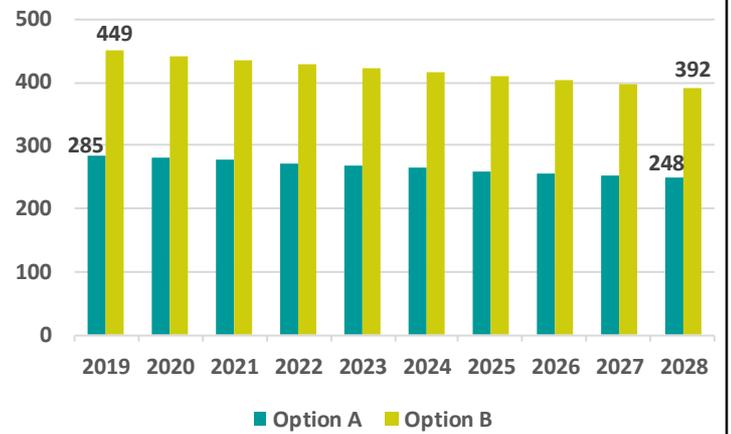
SCENARIO 3

Stabilité



SCENARIO 4

Décroissance



GIP Alfa Centre
10 rue Saint Etienne
45000 Orléans

☎ : 02.38.24.15.40

✉ : j.caillet@alfacentre.org